

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel mercredi 9 avril 2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J., CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), PENAUD JP. (pouvoir à S. BOUTET), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT),

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Intervention de l'association Ville à Joie
- ✓ Intervention de la directrice de France Travail (organisation de la journée du 24 juin dédiée à la recherche d'emplois)
- ✓ Vote du Compte Financier Unique 2024
- ✓ Vote des taux de taxes directes
- ✓ Vote du budget principal et des budgets annexes 2025
- ✓ Vote des taux de Taxe d'Ordures Ménagères
- ✓ Point sur les travaux de la Maison de Santé de La Chapelaude et prolongation du contrat du médecin
- ✓ Location des locaux de l'Hôtel d'entreprises
- ✓ Point sur les travaux à l'Espace Mosaïque
- ✓ Extension ZAC Huriel : résultat de la consultation des entreprises
- ✓ Maison de Viplaix et Saint Sauvier (départ des locataires)
- ✓ Projet du parc éolien du « Bois de l'Epôt » sur les communes d'Epineuil le Fleuriel et Saint-Vitte dans le Cher
- ✓ Personnel :
 - recrutement d'une personne en emploi saisonnier pour Anim'été et la billetterie de la piscine biologique
 - lettre de cadrage de l'Assistant de Prévention
- ✓ Demande de subvention au titre du développement des petites entreprises du commerce pour l'ouverture du restaurant à Huriel
- ✓ Questions diverses

Intervention de l'association La Ville à Joie

Cette association intervient sur les communes de moins de 1 000 habitants et propose des animations en milieu rural qui sont adaptées en fonction des besoins de la commune. Les événements se déroulent de 17 h 30 à 21 h. Dans un premier temps, des stands sont proposés regroupant différents services utiles à la population : CAF, bureau info jeunes, associations locales et ensuite une animation spécifique est organisée avec un coin restauration. Les communes doivent simplement mettre à disposition les tables et les chaises. Le coût pour 3 événements est de 1 305 € HT.

Le Conseil Communautaire décide de retenir cette offre avec deux communes potentiellement intéressées : Treignat et Saint Palais.

Intervention de Mme Gonin directrice de France Travail pour l'Organisation d'une journée dédiée aux personnes en recherche d'emploi ou formation sur le bassin le 24 juin 2025

Cette manifestation aura lieu à Huriel le 25 juin matin et regroupera des entreprises, des institutionnels, des partenaires (Cap Emploi, CPAM, Medef, etc), des prestataires (AFPA, Greta, etc). Il y aura également un corner pour les personnes porteuses de leur propre projet.

Le public visé sont les personnes inscrites comme demandeurs d'emplois (490 sur le territoire).

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce projet.

Vote du CFU

Année 2024					
	Résultats 2024		Affectation des résultats		
	Fonctionnement cumulé	Investissement	Fonctionnement c/ 002	Investissement c/ 001	Besoin de financement c/ 1068
Atelier de découpe	- 8 368,77 €	269 728,80 €	Résultats repris au BP 2026		
Atelier ferronnerie	6 478,84 €	- 916,74 €	5 562,10 €	- 916,74 €	916,74 €
Atelier savonnerie	4 482,89 €	- 3 404,57 € RAR + 6 997 €	4 482,89 €	- 3 404,57 € RAR + 6 997 €	
Espace Mosaïque	87 207,46 €	177,61 € RAR - 80 806 €	6 579,07 €	177,61 € RAR - 80 806 €	80 628,39 €
Gîte handicap	46 686,13 €	- 566,40 €	46 119,73 €	- 566,40 €	566,40 €
Hôtel d'entreprises	103 934,43 €	- 2 277,88 €	101 656,55 €	- 2 277,88 €	2 277,88 €

	Fonctionnement cumulé	Investissement	Fonctionnement c/ 002	Investissement c/ 001	Besoin de financement c/ 1068
Logement St Sauvier	2 410,81 €	- 2 335,51 €	75,30 €	- 2 335,51 €	2 335,51 €
Maisons de santé	911,62 €	43 907,66 € RAR - 240 €	911,62 €	43 907,66 € RAR - 240 €	
Rue des arts	4 637,69 €	- 3 158,84 € RAR - 190 €	1 288,85 €	- 3 158,84 € RAR - 190 €	3 348,84 €
Zone artisanale	23 556,40 €	12 269,11 €	23 556,40 €	12 269,11 €	
Zone de Souvol	9 178,94 €	- 9 140,75 €	38,19 €	- 9 140,75 €	9 140,75 €
Extension zone artisanale		- 35 954,85 €		- 35 954,85 €	
Budget principal	368 292,91 €	407 418,96 € RAR + 139 011 €	368 292,91 € + 2,36 € (atelier Chazemais)	407 418,96 € RAR + 139 011 €	

Le Compte Financier Unique est voté à l'unanimité.

Vote des taux de taxe

Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les taux de taxe suivants :

- Taxe foncière foncier bâti : 3,01 %
- Taxe foncière non bâti : 6,31 %
- Taxe d'habitation : 4,42 %
- CFE : 27,56 %

Vote du budget principal

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	3 256 960,27 €	848 910,96 €
Dépenses	3 256 960,27 €	848 910,96 €

Budget principal par chapitres Dépenses Fonctionnement				
		2024		
Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé	Prévision 2025
011	Charges à caractère général	619 704,00	366 011,97	697 632,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	739 555,00	677 420,96	742 200,00
014	Atténuations de produits	1 272 082,00	1 269 269,00	1 334 748,00
65	Autres charges de gestion courante	281 286,00	249 788,89	230 750,00
66	Charges financières	4 446,00	3 906,59	3 310,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	272,00	241,14	312,00
023	Virement à la section d'investissement	33 313,00	0,00	27 008,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	212 000,00	210 091,79	220 000,00
	Total Général	3 163 658,00	2 776 730,34	3 256 960,27

Par chapitres Recettes Fonctionnement				
		2024		
Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise	Prévision 2025
013	Atténuations de charges	5 000,00	6 389,58	5 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	195 700,00	207 277,68	262 800,00
73	Impôts et taxes	455 469,00	436 475,00	434 978,00
731	Impositions directes	1 525 172,00	1 536 720,50	1 599 798,00
74	Dotations et participations	393 926,59	386 247,38	472 469,00
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	52 127,21	48 620,00
77	Produits spécifiques	590,00	1 985,51	0,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	0,00	190,56	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	453 987,41	453 987,41	368 295,27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 813,00	63 622,42	65 000,00

Investissement 2025				
	Dépenses		Recettes	
	RAR 2024	Prop. nouvelles	RAR 2024	Prop. nouvelles
Matériels service environnement	2 457,00 €	213 000,00 €		
Matériels divers		24 700,00 €		
Immobilier		351 695,96 €		
Baignade biologique (travaux + bât.)	2 400,00 €			
Rénovation bâtiments	11 567,00 €	90 000,00 €		
Etude RCVCB	23 595,00 €		190 030,00 €	
Autres opérations				
- FCTVA		16 000,00 €		4 454,00 €
- Subv. Immo entr. / privés		10 000,00 €		
- Fonds trésorerie Département		27 008,00 €		
- Capital emprunts		488,00 €		
- Dépôt de garantie				
021 – Vir' de la section de fonct'				27 008,00 €
040 – Amortissements		65 000,00 €		220 000,00 €
TOTAL	51 019,00 €	797 891,96 €	190 030,00 €	251 462,00 €
Excédent d'invest' reporté			407 418,96 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	848 910,96 €		848 910,96 €	

	Fonctionnement	Investissement	Dont apport du budget principal
Atelier ferronnerie	16 708,10 €	9 814,74 €	
Atelier savonnerie	18 195,89 €	22 614,00 €	
Espace Mosaïque	54 118,07 €	694 886,22 €	
Gîte handicap	90 615,73 €	34 954,40 €	
Hôtel d'entreprises	118 953,55 €	15 842,88 €	
Logement St Sauvier	11 720,30 €	89 215,51 €	9 233,00 €
Maisons de santé	118 100,62 €	901 971,00 €	22 568,00 €
Rue des arts	33 259,85 €	29 065,84 €	9 400,00 €
Zone artisanale Huriel	31 075,40 €	13 477,11 €	
Zone de Souvol	27 065,19 €	33 362,75 €	
Extension zone des Richardes	905 950,39 €	505 755,85 €	

Le budget principal et les budgets annexes sont votés à l'unanimité moins une abstention.

Vote des taux de taxes d'ordures ménagères

TEOM 2025						
COMMUNES	Bases prévisionnelles d'imposition 2025	2025		2024		
		Produit attendu	Taux proposés au vote	Taux votés	Taux par rapport à N-1	Produit
ARCHIGNAT	269 094	44 071	16,38	15,83	0,55	40 948
CHAMBERAT	268 970	36 942	13,73	13,33	0,40	34 962
CHAZEMAIS	417 636	66 625	15,95	14,87	1,08	61 063
COURCAIS	297 147	40 571	13,65	13,00	0,65	37 955
HURIEL	2 415 248	364 737	15,10	14,89	0,21	353 148
LA CHAPELAUDE	929 363	123 528	13,29	12,51	0,78	114 343
MESPLES	136 091	16 591	12,19	11,25	0,94	14 847
SAINT DESIRE	499 265	57 033	11,42	10,82	0,60	52 921
SAINT ELOY	79 571	7 259	9,12	7,65	1,47	5 987
SAINT MARTINIE	481 649	78 031	16,20	15,26	0,94	71 959
SAINT PALAIS	228 284	20 610	9,03	8,63	0,40	19 277
SAINT SAUVIER	359 815	42 645	11,85	11,49	0,36	39 631
TREIGNAT	487 899	55 089	11,29	10,21	1,08	48 731
VIPLAIX	363 911	38 886	10,69	10,23	0,46	35 680
	7 233 943	992 618				931 452

L'augmentation du produit attendu de 60 000 € a donné lieu à des contestations importantes de la part des élus communautaires qui déplorent le manque de communication et d'explications des services du SICTOM.

Au final, les taux sont adoptés après un vote avec 11 voix pour, 7 abstentions et 9 voix contre.

Point sur les travaux de la Maison de Santé de La Chapelaude

L'expert de Groupama a sollicité de l'assureur la prise en charge d'une recherche exhaustive des fuites par un bureau spécialisé. Cette demande a été acceptée et nous sommes dans l'attente de l'intervention de l'entreprise désignée.

Maison de Santé de La Chapelaude : Contrat avec le Dr AUEISS

Nous avons signé avec le médecin un premier contrat précaire d'une durée de 3 mois. A l'issue de ce contrat, nous devons signer un bail professionnel.

Le Dr AUEISS a sollicité la prolongation du bail précaire de 3 mois, soit jusqu'au 20 juillet 2025.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de valider cette demande.

Location des locaux de l'Hôtel d'Entreprises à La Chapelaude

La Communauté de Communes a reçu 3 demandes différentes :

- L'entreprise NS Nache Transit à Gersat qui fait de l'affrètement et l'organisation de transport. Cette demande est aujourd'hui en attente de réponse définitive.
- Ouverture d'un self garage : le jeune entrepreneur est en formation et finalise son projet.
- Projet de commerce de vente de pneus avec une partie garage.

Les services de la Chambre de Commerce ont été sollicités pour avis. Ils ont reçu les 2 derniers candidats et sont sceptiques sur le dernier projet qui n'est pas tout à fait abouti.

Point sur les travaux à l'Espace Mosaïque

Tableau des plus et moins value

Travaux Espace Mosaïque	montant du marché	PSE	Plus value	Moins Value	Total
LOT 1 Gros Œuvre Entrep Viera	6 097,00 €				6 097,00 €
LOT 2: Menuiseries Ext alu Miroiterie la Loue	18 266,00 €			3 896,00 €	14 370,00 €
LOT 3: Menuiseries ext PVC Entep Auriche	22 029,00 €		923,45 €		22 952,45 €
LOT 4: Menuiserie interieures Auriche	14 870,50 €			4 270,00 €	10 600,50 €
LOT 5: Platrierie Peinture Sogeb Mazet	37 671,56 €		3 852,80 €		41 524,36 €
LOT 6: Façades Ermiser	103 013,97 €			2 000,00 €	101 013,97 €
LOT 7: Chauffage Ventilation Holding du Parc	80 805,62 €		4 458,76 €		85 264,38 €
LOT 8: Electricité Holding du Parc	19 687,25 €	5 162,85 €	6 296,05 €	350,00 €	30 796,15 €
TOTAL	302 440,90 €	307 603,75 €	15 531,06 €	10 516,00 €	312 618,81 €
Différence : 5 015,06€					

Le chantier sera terminé fin mai. Au niveau financier, on constate simplement une plus value globale de 5 015,06 €.

Extension ZAC Huriel : résultat de la consultation des entreprises

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 7 avril 2025. La consultation a été lancée au mois de mars 2025 : 1 seule offre de la SMTPB d'un montant de 474 180 € HT.

Lors du dépôt du dossier de la demande de subvention DETR, nous étions à 300 000 € de travaux (sans le bassin de rétention) et nous avons obtenu une subvention de 109 000 €.

Ce nouveau coût nous oblige à revoir le dossier en imaginant un découpage en 2 tranches afin de solliciter à nouveau de la DETR et augmenter l'aide de l'état.

Maisons de Viplaix et Saint-Sauvier

✓ Maison de Viplaix

Les locataires ont trouvé une nouvelle location et ont fait part de leur départ.

✓ Maison de Saint Sauvier : départ du locataire fin mars.

Etat des lieux faits :

- problème de toiture avec fuite dans la salle de bain
- pas de grosses dégradations mais un nettoyage important à réaliser et un rafraichissement des peintures.

Le Conseil Communautaire décide de confier à la commission « Travaux » le soin de chiffrer les travaux à réaliser pour transformer ces 2 biens en gites.

Ce changement de destination est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions (maire de Saint Désiré et Saint Martinien).

Projet du parc éolien du Bois de l'Epôt à Epineuille le Fleuriel et Saint-Vitte

La société CE RENFR 610, filiale de TotalEnergies, a déposé un projet éolien « au bois de l'Epôt » sur les communes d'Epineuil le Fleuriel et Saint-Vitte dans le Cher.

Ce projet faisant l'objet d'une étude d'impact a été soumis à enquête publique qui se déroule du 13 mars au 18 avril 2025.

La Communauté de Communes donne un avis défavorable à ce projet avec 20 voix pour, 2 voix contre, 5 abstentions.

Personnel

Le Vice-Président en charge du personnel indique que la Communauté de Communes a eu une opportunité pour disposer d'une personne en Contrat Aidé sur 6 mois pour aider aux espaces verts et à la Baignade Biologique.

Le Conseil Communautaire approuve ce recrutement proposé par la Commission du personnel.

Par ailleurs, la Commission du Personnel a examiné le recrutement d'une personne qui avait travaillé à la baignade biologique comme responsable de bassin lors de l'ouverture du site.

Elle a finalisé son master et a sollicité un emploi pour l'été. La commission est favorable à son embauche avec 2 missions :

- 17 h 30 par semaine sur le suivi d'Anim'été
- 17 h 30 par semaine à la billetterie de la Baignade Biologique

Le Conseil Communautaire approuve ce recrutement à l'unanimité moins une abstention (mairie de Saint Désiré).

Nomination d'un assistant de prévention

Sa présence est obligatoire dans toutes les collectivités. Sa mission consiste à prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents. Sa désignation se fait par le biais d'une lettre de cadrage qui indique les missions ainsi que les moyens qui lui sont accordés.

Le CST doit être saisi et émettre un avis sur la lettre de cadrage avec les missions suivantes :

- prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents
- améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières et à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité au travail dans tous les services.

Le Conseil Communautaire valide le contenu de la lettre de cadrage et la désignation d'un Assistant de Prévention à cette fonction.

Demandes de subvention au titre des petites entreprises du commerce

La gérante du café-restaurant qui ouvrira ses portes à Huriel au mois de mai sollicite une subvention de la Communauté de Communes au titre des petites entreprises du commerce en milieu rural. Elle va faire des investissements au niveau du matériel de cuisine de l'ordre de 30 000 €. Elle sollicite l'aide régionale à hauteur de 20 % et l'aide de la Communauté de Communes de 10 %, soit 3 000 €.

Le Conseil Communautaire décide d'accepter cette demande. Elle reste conditionnée néanmoins à l'attribution de l'aide régionale et sera acquise conformément au règlement adopté en la matière.

Participation à l'acquisition du Tep Scan

Objet : participation à hauteur de 2,50 € par habitant pour l'achat du Tep Scan.

Problématique : la Communauté de Communes n'a pas de compétence pour verser cette subvention. Seules les communes en vertu du principe d'exclusivité peuvent le faire.

Proposition du Conseil Départemental : ponctionner la somme due aux EPCI sur le restant du Contrat de Territoire et sur l'enveloppe du nouveau Pacte. Au total, 18 387,50 €.

Ensuite, le Conseil Départemental reversera le montant à l'Hôpital.

Le Conseil Communautaire valide cette solution avec un montant qui pourra éventuellement être revu en fonction de la nouvelle attribution de l'ARS de 434 000 € pour cet équipement.

Service Environnement

Le Président fait le point sur les besoins exprimés par les communes

Communes	Quota heures	Broyage	Tracto	Total
Archignat	144h	81	70	151
Chamberat	141h	70	71	141
Chazemais	155h		140	140
Courçais	142h	71	71	142
Huriel	330h	140	175	315
La Chapelaude	200h	60	140	200
Mesples	120h	34	86	120
Saint-Désiré	180h	120	60	180
Saint-Eloy	111h	41	70	111
Saint-Martinien	175h	120	55	175
Saint-Palais	127h	40	48	88
Saint-Sauvier	160h	120	40	160
Treignat	164h	210	70	280
Viplaix	151h		105	105
Total	2 300 h	1107	1201	2308

La Commission se réunira pour planifier ces besoins sur une année et préciser les nouvelles modalités de fonctionnement du service.

Questions diverses

- ✓ Rédaction du nouveau bail avec l'Association « Espace Mosaïque »

Maitre Semelagne a fait une offre d'honoraires pour la rédaction de la nouvelle convention avec Espace Mosaïque d'un montant de 4 000 € HT.

Ce montant couvre la rédaction d'un bail, les rendez vous physiques ou téléphoniques, les différents échanges écrits avec les différents intervenants.

Le Conseil Communautaire accepte cette offre à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le lundi 12 mai 2025 à 18 h à Mesples.

Le Président,
Jean-Elie CHABROL

Le secrétaire de séance,
Raymond LAMY